



Note : Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'école quand sa condition lui permet.

## SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES LIÉS À LA COVID-19 OU AYANT OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF À LA COVID-19

La personne qui développe des **symptômes** s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- **s'isoler** durant au moins 24 heures;
- faire immédiatement un **test rapide**, si disponible;
- si le premier test rapide est négatif, faire un **2<sup>e</sup> test rapide** au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le 2<sup>e</sup> test rapide est négatif ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de dépistage et doit consulter les *Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel*.

**CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LA PERSONNE AYANT OBTENU UN RÉSULTAT POSITIF OU SYMPTOMATIQUE QUI N'A PAS ACCÈS AUX TESTS RAPIDES** et ne peut donc pas suivre les consignes susmentionnées.

	12 ans et plus	Moins de 12 ans	Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque
Adéquatement vacciné	<p><b>Isolement pendant 5 jours*</b> dès l'apparition des symptômes</p> <p>Port du masque et distanciation durant les 5 jours suivants</p>	<p><b>Isolement pendant 5 jours</b> dès l'apparition des symptômes <b>ET</b> faire un test rapide le <u>5<sup>e</sup> jour ou après</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide</b> : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (Un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif)</li> </ul>	<p><b>Isolement pendant 5 jours ET</b> faire un test rapide le <u>5<sup>e</sup> jour ou après</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide</b> : poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires (un autre test peut être réalisé 24 heures plus tard et l'isolement levé si négatif)</li> <li>• <b>Si le résultat est négatif</b> : l'élève peut retourner à l'école* avec distanciation</li> </ul>
NON adéquatement vacciné	<p><b>Isolement pendant 10 jours*</b> dès l'apparition des symptômes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si le résultat est négatif</b> : l'élève peut retourner à l'école*</li> </ul>	

\*L'isolement peut être levé SI les symptômes s'améliorent ET aucune fièvre depuis au moins 24 heures.

Pour plus d'information concernant l'isolement des cas positifs ou symptomatiques, consultez : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-atteinte-covid-19>

Pour les consignes d'isolement applicables aux voyageurs, consultez : <https://travel.gc.ca/travel-covid>



Commission scolaire English-Montréal  
English Montreal School Board

Janvier 20, 21



Note : Une personne qui a eu la COVID-19 après le 20 décembre 2021 est immunisée pour une période de 60 jours. Elle peut retourner à l'école quand sa condition lui permet.

## SOMMAIRE DES CONSIGNES POUR LES CONTACTS FAMILIAUX OU A RISQUE ÉLEVÉ DE CAS DE COVID-19

Un contact familial qui développe des **symptômes** s'apparentant à ceux de la COVID-19 doit :

- faire un **test rapide (ou PCR s'il est admissible\*)**, si disponible;
- demeurer en isolement;
- si le premier test rapide est négatif, faire un **2<sup>e</sup> test rapide** au bout de 24 heures.

La personne peut retourner à l'école/au travail SI le (2<sup>e</sup> test rapide) est négatif ET la période d'isolement du contact est terminée (ci-dessous) ET ses symptômes se sont améliorés ET elle n'a pas fait de fièvre depuis au moins 24 heures.

\*Il est à noter que le **personnel scolaire** a priorité pour les tests PCR en centres de dépistage et doit consulter les *Directives de dépistage et d'isolement pour le personnel*.

### CONSIGNES D'ISOLEMENT POUR LES CONTACTS A RISQUE ÉLEVÉ OU QUI HABITENT AVEC UN CAS DE COVID-19

12 ans et plus		Moins de 12 ans	Élèves à besoins particuliers (21 ans et moins) qui ne peuvent porter un masque
Adéquatement vacciné	<p><b>Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas*</b></p> <p>Surveiller l'apparition de symptômes, port du masque et distanciation durant les 5 jours suivants</p>	<p><b>Isolement pendant 5 jours à partir de la même date que le cas* ET faire un test rapide le 5<sup>e</sup> jour ou après.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si le résultat est positif OU en présence de symptômes :</b> poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires et suivre les consignes susmentionnées</li> <li>• <b>Si le résultat est négatif :</b> l'élève peut retourner à l'école*</li> </ul>	<p><b>Isolement pendant 5 jours ET faire un test rapide le 5<sup>e</sup> jour.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si le résultat est positif OU en l'absence d'un test rapide OU en présence de symptômes :</b> poursuivre l'isolement durant 5 jours supplémentaires</li> <li>• <b>Si le résultat est négatif :</b> l'élève peut retourner à l'école* en respectant la distanciation durant les 5 jours suivants</li> </ul>
NON adéquatement vacciné	<p><b>Isolement pendant 10 jours à partir de la même date que le cas*</b></p>		

\*Si la personne demeure asymptomatique

Pour plus d'information concernant le dépistage de la COVID-19, consultez : <https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/testing-for-covid-19>

Pour plus d'information concernant l'isolement des contacts, consultez : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-en-contact-covid-19>

